

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Session novembre 2013

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Séries : L-ES

CORRIGE

Bulletin officiel spécial n°7 du 6 octobre 2011 Baccalauréat général, séries économique et sociale et littéraire : épreuve obligatoire d'histoire-géographie, applicable à compter de la session 2013 NOR : MENE1123662N note de service n°2011-149 du 3-10-2011 MEN -DGESCO A2-1

Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ; au directeur du service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France ; aux chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs

La présente note de service abroge et remplace à compter de la session 2013 de l'examen la note de service n°2004-021 du 2 février 2004 définissant l'épreuve obligatoire d'histoire-géographie du baccalauréat général, séries ES, L et S, applicable à compter de la session 2005 de l'examen.

Épreuve écrite

-Série ES, durée 4 heures, coefficient 5 -Série L, durée 4 heures, coefficient 4
L'épreuve écrite d'histoire-géographie porte sur le programme de la classe de terminale des séries ES et L. Les modalités de l'épreuve sont communes à ces deux séries.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

L'épreuve est composée de deux parties. Sa durée totale est de quatre heures dont l'utilisation est laissée à la liberté du candidat, même s'il lui est conseillé de consacrer environ deux heures et demie à la première partie. Dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie. La deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition : -en histoire, une étude critique d'un ou de deux document(s) ; -en géographie, soit une étude critique d'un ou de deux document(s), soit une production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire).

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet au choix parmi deux proposés dans la même discipline. Pour traiter le sujet choisi, en histoire comme en géographie : -il montre qu'il sait analyser un sujet, qu'il maîtrise les connaissances nécessaires et qu'il sait les organiser ; -il rédige un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion ; -il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s). Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'intitulés du programme, question ou affirmation ; la problématique peut être explicite ou non.

2. L'étude critique de document(s) ou production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire) L'exercice d'étude critique de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux document(s) et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat. En géographie, un exercice d'un autre type peut être proposé : la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire.

2.1 En histoire, l'étude critique d'un ou de deux document(s) Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus historiques évoqués. Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document en histoire : -en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec la question historique à laquelle il(s) se rapporte(nt) ; -en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question historique et en prenant la distance critique nécessaire ; -en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents.

2.2 En géographie deux types d'exercices peuvent être proposés

-soit l'étude critique d'un ou de deux document(s) :

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus géographiques évoqués. Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document(s) en géographie : . en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec l'objet géographique auquel il(s) se rapporte(nt), . en faisant apparaître les enjeux spatiaux qu'il(s) exprime(nt) et la manière dont il(s) en rend(ent) compte, . en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question géographique et en prenant la distance critique nécessaire, . en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents ; -soit la réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire en réponse à un sujet : Pour la réalisation d'un croquis, un fond de carte est fourni au candidat.

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points. Cas des candidats handicapés Les candidats reconnus handicapés moteurs ou sensoriels peuvent demander à bénéficier, pour les exercices de géographie de la deuxième partie de l'épreuve, de l'adaptation suivante : à partir du même sujet, le candidat remplace l'exercice de réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire par une rédaction d'une page environ.

Épreuve orale de contrôle Durée : 20 minutes Temps de préparation : 20 minutes
L'épreuve porte à la fois sur le programme d'histoire et sur celui de géographie de la classe de terminale. Le candidat tire au sort un sujet. Chaque sujet comporte une question d'histoire et une question de géographie. Les questions du sujet portent sur des thèmes majeurs ou ensembles géographiques du programme. L'une des questions (histoire ou géographie) est accompagnée d'un document. L'évaluation des réponses de chaque candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. L'examineur évalue la maîtrise des connaissances, la clarté de l'exposition et la capacité à tirer parti d'un document. Le questionnement qui suit l'exposé peut déborder le cadre strict des sujets proposés et porter sur la compréhension d'ensemble des questions étudiées.

Pour le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et par délégation, Le directeur général de l'enseignement scolaire,

Jean-Michel Blanquer

Pistes de correction

Les pistes qui vont suivre ne sont pas des modèles, elles sont là pour éclairer le travail des correcteurs, d'autres pistes sont possibles si elles sont cohérentes avec le sujet

Première partie :

Composition n°1 : « Processus, acteurs et débats de la mondialisation : vous vous appuierez sur l'étude de cas d'un produit mondialisé menée en classe »

Thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation

Questions : La mondialisation en fonctionnement / en débat

Les problématiques proposées par la fiche ressource :

“ Par quels processus, selon quelles formes de flux un produit est-il introduit dans les courants d'échanges mondialisés ? Comment s'organisent les chaînes d'acteurs, les marchés et les systèmes territoriaux qui forment le cadre au sein duquel se conçoivent, se produisent et se consomment les biens et les services à l'échelle mondiale ? Quels débats et quelles contestations le processus de mondialisation nourrit-il ? “

Problématique : la mondialisation, un fonctionnement en débat

A. Qu'est-ce que la mondialisation ?

La mondialisation se caractérise par un triple processus

- Un processus ancien de diffusion du capitalisme dans le monde :
 - il en est à son 3e stade depuis les années 1970 ;
 - il se caractérise par la domination de la finance sur les autres secteurs économiques.
- Un processus total de mise en relation de plus en plus intense et directe des territoires :
 - une cause : les progrès techniques dans les transports et les technologies de communications ;
 - une conséquence : plus aucun territoire n'échappe à la mondialisation.
- Un processus inégal de valorisation différenciée et sélective des territoires par le capital :
 - qui est facteur de richesse ;
 - mais qui est aussi à l'origine de profondes inégalités.

B. Quels sont les différents acteurs de la mondialisation ?

La mondialisation met en jeu trois types d'acteurs ayant chacun leurs stratégies

- Les FTN encouragent la mondialisation :
 - elles gèrent l'espace mondial en mettant en concurrence les territoires ;
 - certaines sont autant, voire plus, puissantes que la majorité des États.
- Les Etats les plus puissants ont favorisé la mondialisation, mais la plupart tentent de la réguler :
 - ils tentent de limiter les dérives de la mondialisation et de protéger leur société et leur économie ;
 - ils s'organisent en clubs ou en associations régionales de coopération économique.
- D'autres acteurs encouragent autant qu'ils s'efforcent de réguler la mondialisation :
 - les grands organismes internationaux ;
 - les ONG, les médias ;
 - les organisations illicites profitent de la mondialisation.

C. Quels effets de la mondialisation font débat ?

La mondialisation génère trois effets qui font débat

- Les effets sociaux et économiques de la mondialisation :
 - la mondialisation favorise le développement économique et social ;
 - mais elle creuse les inégalités.
- Les effets environnementaux de la mondialisation :
 - la mondialisation a multiplié les pressions sur les ressources et les risques à l'échelle mondiale ;
 - mais elle a aussi permis de faire émerger la conscience écologique de la planète.
- Les effets culturels de la mondialisation :
 - si une culture mondialisée se développe, la diversité culturelle du monde persiste ;
 - le tourisme de masse crée un phénomène d'acculturation.

Composition n°2 : « Flux, réseaux et acteurs dans le processus de mondialisation »

Thème 2 : Les dynamiques de la mondialisation

Questions : La mondialisation en fonctionnement

Les problématiques proposées par la fiche ressource :

« Quel rôle jouent les **mobilités, les flux, les systèmes de communication matériels et les réseaux numériques** dans le fonctionnement de la mondialisation ? Comment **s'organisent les chaînes d'acteurs, les marchés et les systèmes territoriaux** qui forment le cadre au sein duquel se conçoivent, se produisent et se consomment les biens et les services à l'échelle mondiale ? »

Problématique : quels acteurs sont associés aux différents types de flux et de réseaux ?

A. Quels sont les différents flux mondiaux ? Quels réseaux mettent-ils en place ?

La mondialisation est renforcée par trois types de flux qui tissent des réseaux

- Les mobilités humaines, de plus en plus complexes, s'accroissent :
 - apparition de nouveaux courants migratoires ;
 - apparition de nouveaux types de migrants ;
 - des parcours de plus en plus difficiles pour les migrants.
- Les flux matériels et immatériels explosent :
 - ils sont polarisés par la Triade et les pays émergents ;
 - ils dessinent des réseaux de plus en plus complexes ;
 - ils s'appuient sur des progrès techniques dans les transports et les technologies de communications.

B. Quels sont les différents acteurs de la mondialisation ?

La mondialisation met en jeu trois types d'acteurs ayant chacun leurs stratégies

- Les FTN encouragent la mondialisation :
 - elles gèrent l'espace mondial en mettant en concurrence les territoires ;
 - certaines sont autant, voire plus, puissantes que la majorité des États.
- Les États les plus puissants ont favorisé la mondialisation, mais la plupart tentent de la réguler :
 - ils tentent de limiter les dérives de la mondialisation et de protéger leur société et leur économie ;
 - ils s'organisent en clubs ou en associations régionales de coopération économique.
- D'autres acteurs encouragent autant qu'ils s'efforcent de réguler la mondialisation :
 - les grands organismes internationaux ;
 - les ONG, les médias ;
 - les organisations illicites profitent de la mondialisation.

Deuxième partie :

Thème 3 – Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours

Question : Les Etats-Unis et le monde depuis les « Quatorze points » du président Wilson

Une des problématiques de la fiche ressource : **Comment la notion de puissance est-elle modelée et transformée au XXème siècle par les Etats-Unis ?**

-Réponse à la consigne

Plusieurs plans sont possibles.

1. Les Etats-Unis, entre fin de l'isolationnisme et retour au désengagement (années 1920-1947)

À l'issue du premier conflit mondial, la balance commerciale, les investissements à l'étranger et le stock d'or confirment l'hégémonie économique américaine sur le monde. Wilson adresse au Sénat américain en janvier 1918 un programme en 14 points qui définit un nouvel ordre mondial fondé sur le modèle libéral américain (démocratie libérale et libéralisme économique) et sur la création d'une organisation internationale (SDN) censée garantir à la sécurité collective. Le Sénat américain refuse en 1920 de ratifier le traité de Versailles et le pacte de la SDN, afin notamment d'éviter un trop grand engagement en cas de conflit. Le pays n'intervient que sur la question des réparations allemandes (plans Dawes et Young) et sur une déclaration de principe contre le recours à la guerre (pacte Briand-Kellogg en 1928).

La décennie 1930 est marquée par la dépression qui suit la crise de 1929 : le pays est aux prises avec le chômage et la misère. Les États-Unis se replient davantage sur eux-mêmes et sur leur continent : ils donnent la priorité à leur influence en Amérique latine et dans la zone Pacifique. Contraint à l'isolationnisme par son opinion publique, Roosevelt doit attendre d'être attaqué en décembre 1941 par le Japon (attaque de Pearl Harbor) pour engager son pays dans le conflit mondial contre l'Axe (Japon – Allemagne – Italie). Le second conflit mondial est l'occasion de sortir le pays de la crise économique en mettant sa très grande puissance industrielle et technologique au service de la victoire des Alliés. En 1945, pour la première fois, les Etats-Unis assument leur statut d'hyperpuissance. Ils se sentent prêts à intervenir dans l'organisation politique du monde, comme en témoigne la création de l'ONU.

2. Les Etats-Unis en pleine guerre froide (1947)

En 1945, les États-Unis et l'URSS, du fait de leur puissance économique, de leurs appareils militaires et de leurs organisations politiques et sociales opposées, semblent chacun en mesure de dominer le monde. L'abandon du rêve universaliste d'un marché mondial libre dans un monde en paix et la menace expansionniste soviétique amènent les Américains à pratiquer l'endiguement sous forme d'aide économique (plan Marshall ou ERP), d'alliances ou d'interventions.

Dans un monde devenu bipolaire, les Etats-Unis souhaitent prendre la défense du « monde libre ». Reprenant la théorie de la « Destinée manifeste », les Etats-Unis s'assignent une mission civilisatrice qui les conduit à considérer leur mode de vie politique, économique, social et culturel comme un modèle à exporter aux autres nations. Au fondement de ce modèle se trouve l'idée de liberté individuelle qui doit pouvoir s'exprimer dans la vie économique (économie de marché et capitalisme) et politique (démocratie libérale). Ils s'affirment comme les leaders du bloc de l'Ouest face au bloc de l'Est dominé par l'URSS.

Les Américains renforcent leur rôle de grande puissance en intervenant en Europe lors du blocus de Berlin.